

Protection au titre des monuments historiques des phares remarquables

PHARE DE PEN-MEN



Photo Isabelle Baguelin / DRAC Bretagne-CRMH

Département : Morbihan
Localisation : Île de Groix, pointe de Pen-Men

Phare opérationnel (ESM 762/000)
Maîtres d'œuvre : Léonor Fresnel, Alexandre Potel
(ingénieurs)
Hauteur : 27 m (65 m environ / hautes mers)
Allumage : 1839
Propriété de l'État

Le phare de Pen-Men est situé au nord-ouest de l'île de Groix et au sud-ouest de la pointe du même nom. Un premier projet de phare est validé par décret du Comité de salut public le 3 pluviôse de l'an II (22 janvier 1794) sur la proposition du ministre de la marine Thévenard. La tour cylindrique prévue s'écroule aux deux tiers du chantier en raison d'un sol trop meuble. En 1829, la commission des phares approuve la construction d'un édifice à 200 mètres des ruines du premier projet. Un premier plan présenté le 12 mars 1835 prévoit une tour carrée à la base et circulaire au sommet, d'une hauteur de 30 mètres. Le 12 juin 1835, une note ministérielle prescrit une modification de ce dessin : la tour sera entièrement carrée afin de la distinguer du phare de Belle-Île, de forme cylindrique. Les travaux débutent en 1835 sous la direction des ingénieurs Léonor Fresnel et Alexandre Potel et s'achèvent en 1839. En 1897, une usine de fabrication de gaz d'huile est construite à l'ouest du phare. La tour est peinte en noir sur sa partie supérieure en 1933. Le phare est électrifié en 1949 alors que l'activité thonière de l'île est en déclin. Une importante salle des machines et un radiophare sont alors construits contre le soubassement carré du phare.

La première optique de 1839, de 0,92 m de focale, délivrait un feu fixe blanc. Le 15 mai 1897, l'optique est changée par réutilisation de certaines parties de l'appareil du phare de Cordouan. Un feu à 4 éclats groupés toutes les 25 secondes, sur optique tournante de 0,92 m de focale de 4 panneaux au 1/8, est installé. Un imposant réflecteur métallisé placé à l'arrière de la lampe permet d'augmenter la puissance du faisceau, d'une portée de 30 milles.

L'enclos du phare regroupe plusieurs logements pour une surface de 11 845 m². La hauteur au-dessus de la mer est de 64,70 mètres pour une taille générale de 27,60 mètres. La signalisation de l'île est complétée par la maison-phare de la pointe des Chats qui marque le sud-est de l'île, ainsi qu'un feu sur la falaise de la Croix et deux tourelles sur les môles de Port Tudy. Malgré ces signalisations complémentaires, une centaine de personnes périssent en mer entre 1890 et 1900. Une décision ministérielle du 29 janvier 1925 autorise la construction d'un nouveau bâtiment pour les gardiens et d'un abri pour une sirène de brume situé à 300 m à l'ouest du phare, à l'extrémité de la pointe de Pen-Men. L'air comprimé était conduit par un tuyau relié à la salle des machines. La portée moyenne du son était de 2 milles.

Inscription au titre des monuments historiques (31/12/2015) : phare en totalité, enclos, façades et toitures des bâtiments annexes y compris bâtiment de la sirène de brume.